

Le PRÉSIDENT.—Quelle est cette difficulté sur la Pelly ?

M. PAMBRUN.—C'est tout simplement un fort rapide. Il n'y a pas de chute. Comme je viens de le dire, c'est simplement un fort rapide, et vous pouvez même le refouler avec votre canot, si vous êtes assez fort.

Le PRÉSIDENT.—Et le canot peut le descendre.

M. PAMBRUN.—Oui.

Le PRÉSIDENT.—Y a-t-il des cailloux ?

M. PAMBRUN.—Il n'y en a pas de dangereux.

Le PRÉSIDENT.—Un steamer à roue d'arrière pourrait le remonter ?

M. PAMBRUN.—À partir du portage du diable jusqu'au Fort-Halkett, il y a environ vingt-cinq milles, et depuis le Fort-Halkett il y a trois rapides à franchir, où il faut faire portage avec les canots. Le premier est à dix-huit milles en amont du Fort-Halkett : c'est le portage Brûlé. Il y a ensuite le portage de la Montagne et le portage de Cranberry. Ces deux derniers se trouvent à quinze milles plus haut. Ils sont presque reliés ensemble.

Le PRÉSIDENT.—C'est-à-dire, entre le poste inférieur (*Lower Post*) et le Fort-Halkett ?

M. PAMBRUN.—Oui, et le portage supérieur est à trente ou quarante milles, environ, du Fort-Halkett.

Le PRÉSIDENT.—De *Lower Post* au lac Frances ?

M. PAMBRUN.—Vous remontez ici jusqu'à la branche de la rivière Dease. Il n'y a là aucune interruption de navigabilité. Il y a un endroit qui est appelé "point d'arrêt." C'est tout simplement un endroit de la rivière qui ressemble à un étang d'eau morte et les canots y subissent presque un arrêt complet de trois ou quatre heures.

Le PRÉSIDENT.—Que dites-vous d'un chemin de charrette qui serait ouvert dans cette région ? Y a-t-il quelque passage qui conviendrait à un chemin de cette nature ?

M. PAMBRUN.—Les passages ne manquent pas. La route que j'ai déjà recommandée devrait partir d'Edmonton, traverser la rivière Athabasca au Fort Assiniboine ; traverser ensuite la contrée jusqu'au lac à l'Esturgeon ; puis prendre une direction à l'ouest de ce dernier lac. Par ce tracé le chemin serait beaucoup plus droit et ouvert en ligne droite jusqu'au Fort-Saint-Jean.

Par la route qu'a suivie la police à cheval, l'année dernière, en passant par le petit lac de l'Esclave et en faisant, en outre, un circuit dans la direction de Dunvegan, elle a allongé sa route d'au moins 100 milles.

J'ai voyagé à cheval à partir du poste Dunvegan jusqu'au petit lac de l'Esclave, et ensuite à partir du Fort-Assiniboïna jusqu'à Edmonton.

J'estime que la distance d'Edmonton à l'Athabasca est de quatre-vingts milles. Un chemin de charrette est ouvert à partir du petit lac de l'Esclave jusqu'à ce dernier point. La police à cheval a trouvé, l'année dernière, qu'il était avantageux pour elle de suivre ce chemin parce que, après avoir traversé la rivière de la Paix, elle n'avait plus devant elle que des prairies jusqu'à Saint-Jean. Dans cette partie du pays il n'y a pas un seul arbre à abattre, ni aucun autre obstacle à surmonter. L'herbe y pousse jusqu'à deux et trois pieds de hauteur. Vous pouvez y conduire les chevaux au grand galop sur tout le parcours jusqu'au Fort Saint-Jean, situé au nord de la rivière de la Paix, tandis qu'au sud de la rivière, c'est partout de la forêt.

Le PRÉSIDENT.—Avez-vous jamais été à l'embouchure de la rivière Baptiste ?

M. PAMBRUN.—Non, monsieur. Nous l'avons traversée en descendant la rivière Athabasca à partir de Jasper's-House.

Le PRÉSIDENT.—Ce chemin par où vous êtes venu ici traverse-t-il la prairie ? (à l'ouest du lac à l'Esturgeon).

M. PAMBRUN.—Non, il traverse une grande étendue de forêts ; mais il n'y a pas de rochers sur cette route, ni aucun autre obstacle.

Le PRÉSIDENT.—Il n'y a pas de hautes montagnes ?

M. PAMBRUN.—Non, aucune.

Le PRÉSIDENT.—Comment cette région est-elle boisée ?

M. PAMBRUN.—Oh, il n'y a pas beaucoup de bois à partir de la rivière à l'Esturgeon. A la rivière de la Paix, au Fort Saint-Jean, il y a du bois ; mais il n'est pas difficile de traverser la forêt à cet endroit. Je suis allé jusqu'au Fort Saint-Jean.